

الصفحة 1 4	<b>الامتحان الوطني الموحد للبكالوريا</b> <b>المسالك المهنية</b> الدورة الاستدراكية 2018 -عناصر الإجابة-	المملكة المغربية وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
RR235B ★★★	المركز الوطني للتقويم والامتحانات والتوجيه	

2	مدة الإنجاز	الاختبار التوليقي في المواد المهنية – الجزء الثاني (فترة ما بعد الزوال)	المادة
10	المعامل	شعبة الخدمات : مسلك اللوجستيك	الشعبة أو المسلك

### Consignes :

- Il sera tenu compte de la crédibilité, la réflexion et la pertinence de la réponse du candidat.
- Le candidat est autorisé à utiliser la calculatrice non programmable.

\*\*\*\*\*

### Partie I: Préparation des commandes (22 points)

- 1- Schématiser le parcours du préparateur en adoptant la préparation par alternance gauche droite (voir annexe n°3) (7 points)

Début de chemin (entrée) = (1 point)

Fin de chemin (sortie) = (1 point)

Sens des flèches = (1 point)

Points de prélèvement =  $0,5 \times 8 = (4 \text{ points})$

- 2- Compléter le bon de préparation (voir annexe n°4) (15 points)

### Partie II: Expédition et chargement (18 points)

- 3- Lister 3 exemples des aires nécessaires aux attributions du service expédition. (1x3 = 3 points)

Le candidat doit choisir 3 éléments dans la liste ci-dessous :

- aire de reconnaissance et contrôle ;
- aire de regroupement des commandes ;
- postes d'emballage, cerclage, étiquetage ;
- poste de pesage ;
- poste de tri ;
- stockage d'attente ;
- poste de chargement route, fer ;
- planning, etc.

- 4- Lister deux avantages et deux inconvénients du transport maritime. (4 points)

Le candidat peut citer 4 éléments dans les listes ci-dessous. (1 point/élément)

**Les avantages :**

- Diversité de produits ;
- Poids importants ;
- Cout relativement faible ;
- Moindre pollution ;
- Sûreté, etc.

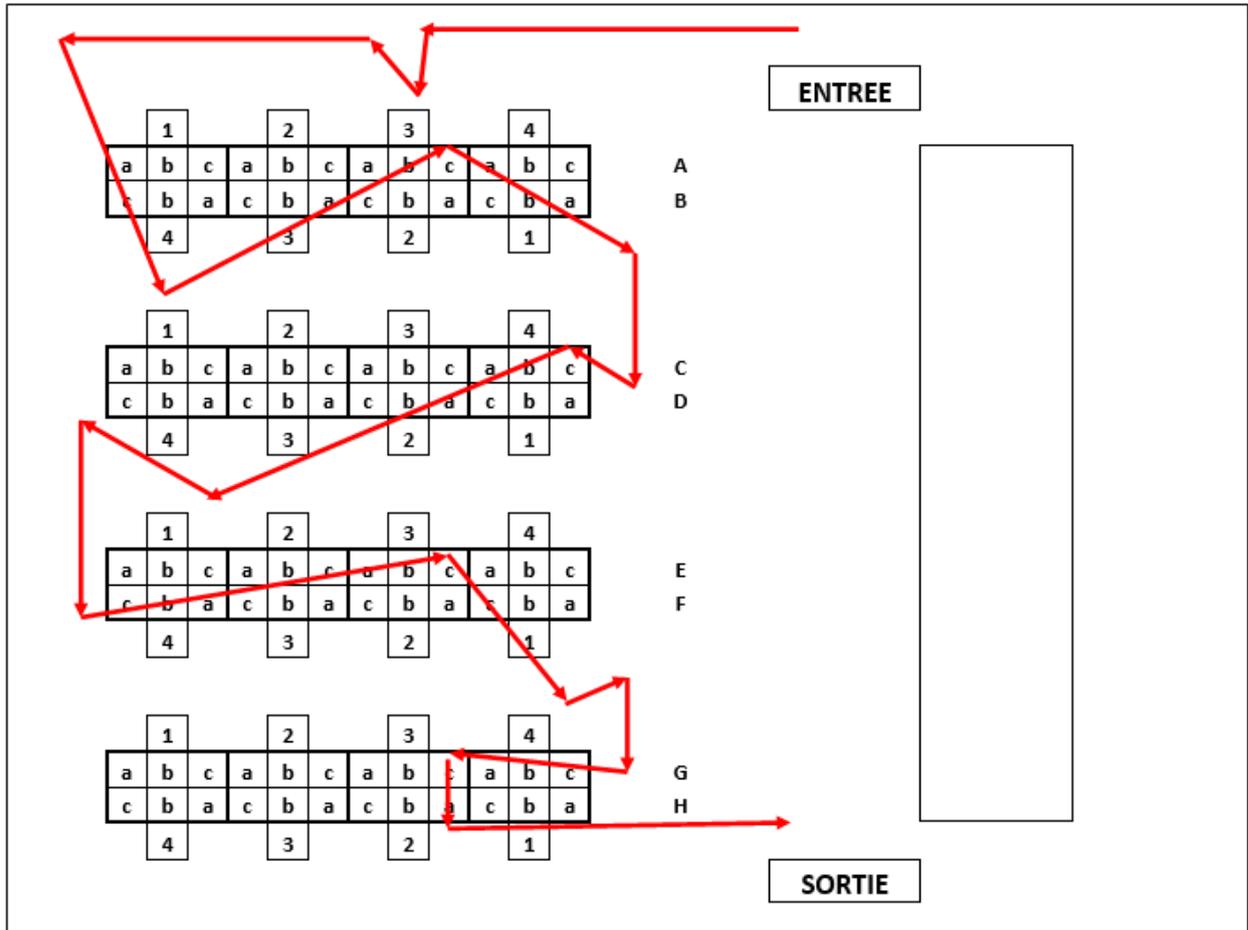
**Les inconvénients :**

- Lenteur ;
- Liaison à son infrastructure ;
- Rupture de charge ;
- Temps de transit important, etc.

5- Voir l'annexe n°5.

(11 pts)

**Annexe n° 3: Plan du magasin**



**Annexe n° 4: Bordereau de préparation vierge**

**BORDEREAU DE PREPARATION**

N° de BON DE PREPARATION : BPLOG200 (0,5 point)      DATE DE PREPARATION : 21/03 (0,5 point)

NOM DU PREPARATEUR : Mr ZITOUNI (0,5 point)      DATE DE LA COMMANDE : 05/ 03 (0,5point)

A LIVRER A : Société ACHAMP.MA (0,5 point)  
 NUMERO DE LA COMMANDE : N° : 1015 (0,5 point)

N° d'ordre	ADRESSE (0.25/rps)	REFERENC E (0.25/rps)	DESIGNATION S (0.25/rps)	QUANTITE S PRELEVEE S (0.25/rps)	POIDS (Kg) (0.25/rps)	OBSERVATION S (0.25/rps)
1	A3b	5048	Ampoule 75W à vis	50	6	
2	C1b	4258	Roulette compensée pivotante	10	200	
3	B2a	9533	Transformateur RDI 500	40	5,2	
4	D1a	4155	Prise séparateur TV/FM	40	10	
5	E1c	8004	Va et vient blanc	15	3	Reste à livrer 5
6	F2a	2001	Sphère à tige filetée	4	48	
7	G4c	7887	Accessoire cafetière	70	35	Reste à livrer 10
8	H2a	7845	Roulette Jumelex	5	125	

DATE DE LIVRAISON : 22/03 (0,5 point)

REFERENCES ET QUANTITES A LIVRER ULTERIEUREMENT :

- La référence 8004, reste à livrer 5 unités (0,5 point)
- La référence 7887, reste à livrer 10 unités (0,5 point)

**Annexe n° 5: Relation expéditeur transporteur****(1 point x 11 = 11 points)**

<b>a. Pour un envoi de 4 tonnes, le chargement, le calage et l'arrimage des marchandises sont de la responsabilité :</b>	<b>VRAI</b>	<b>FAUX</b>
Du conducteur.		X
De l'expéditeur.	X	
D'une entreprise spécialisée en manutention.		X

<b>b. Le chargement ayant été effectué par l'expéditeur, le conducteur doit :</b>	<b>VRAI</b>	<b>FAUX</b>
Contrôler ce chargement ainsi que son arrimage.	X	
Solliciter un réajustement si les charges sont mal réparties ou mal calées.	X	
Refuser la prise en charge des produits si une insuffisance d'arrimage présente un risque évident pour la sécurité et si vous refusez d'y porter remède.	X	

<b>c. L'expéditeur doit toujours fournir au transporteur :</b>	<b>VRAI</b>	<b>FAUX</b>
Les particularités non apparentes de la marchandise susceptible d'avoir une incidence sur la bonne exécution du transport.	X	
La valeur des marchandises.		X
La nature de la marchandise, poids brut de l'envoi et nombre de colis.	X	

<b>d. Lors de la prise en charge des marchandises par le transporteur, le conducteur peut :</b>	<b>VRAI</b>	<b>FAUX</b>
Emettre des réserves le cas échéant.	X	
Refuser la marchandise engendrant une surcharge du véhicule.	X	